

Délibération n° 2019-516

OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES PIÈCES DU MARCHÉ PUBLIC N°1900075 "TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL À PALAISEAU" POUR LES LOTS N°1, 2, 4 A.B.C.D, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 ,14

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	54
Présents et représentés	:	65
Votants	:	65

Le mercredi 18 décembre 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 12 décembre 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2019-516

M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Irène BESOMBES donne pouvoir à M. Yann CAUCHETIER
 M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD
 Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Catherine DELAITRE donne pouvoir à M. Olivier THOMAS
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Monsieur Vincent HULIN

Délibération n° 2019-516

M. Pierre OLLIER donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX
 M. Michel ROUYER donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Franck GAUDART

Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES PIÈCES DU MARCHÉ PUBLIC N°1900075 "TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL À PALAISEAU" POUR LES LOTS N°1, 2, 4 A.B.C.D, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 ,14

Le Conseil Communautaire,
 Sur rapport de M. Patrice GILBON.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L.2114-2, L.2124-2, R.2161-2 et suivants, R.2162-1 et suivants du Code de la commande publique, relatifs aux marchés publics et notamment à la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur ;

CONSIDERANT la procédure d'appel d'offres ouvert engagée le 17 octobre pour les travaux de restructuration et d'extension du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Palaiseau lots n°1, 2, 4 a.b.c.d, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 ;

CONSIDERANT la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 9 décembre 2019 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché n°1900075 relatif les travaux de restructuration et d'extension du Conservatoire à rayonnement Intercommunal de Palaiseau lots n°1, 2, 4 a.b.c.d, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 comme suit :

Lot n°1 - DÉMOLITION – TERRASSEMENTS – GROS ŒUVRE à la société VERDOIA sise 16 avenue Jean Moulin 77176 Savigny-Le-Temple, pour un montant de 4 488 430 € HT tranche ferme et tranche optionnelle

Lot n°2 - CVCD à la société SERT sise 53 rue des Chaises 28000 Chartres pour un montant de 1 238 467,90 € HT offre de base et variante obligatoire

Lot n°4a - SERRURERIE-MACHINERIE ET TENTURES SCÉNIQUES à la société SAS TAMBE sise 608 rue Denis Papin 73290 La Motte Servolex pour un montant de 157 810,04 € HT tranche ferme et tranche optionnelle

Lot n°4b - MENUISERIE SCÉNIQUE à la société VTI sise ZA le Bois Roux 79300 Saint-Aubin Du Plain pour un montant de 132 308,70 € HT

Lot n°4c - RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS SCÉNOGRAPHIQUES à la société D6 BELL LIGHT sise 21 rue Christophe Colomb 94200 Ivry, pour un montant de 55 047,50 € HT

Délibération n° 2019-516

Lot n°4d - TRIBUNE TÉLESCOPIQUE à la société HUGON sise ZAC Grands Camps 46090 Mercues pour un montant de 81 234 € HT

Lot n°6 - ESPACES VERTS à la société TERIDEAL – AGRIGEX ENVIRONNEMENT sise 4 boulevard Arago 91320 Wissous pour un montant de 120 469,11 € HT

Lot n°7 - ÉTANCHÉITÉ à la société DBS ENTREPRISE sise 2 allée des Aunettes 91580 Etréchy pour un montant de 161 873 35 € HT

Lot n°8 - COUVERTURE à la société THERMOSANI sise 90/94 rue Léon Geffroy 94400 Vitry-Sur-Seine, pour un montant de 118 852,70 € HT tranche ferme et tranche optionnelle

Lot n°9 - MENUISERIES ALUMINIUM EXTÉRIEURES – SERRURERIE à la société PLASTALU sise 18 rue R. Jumel 93250 Villemomble pour un montant de 1 055 878,38 € HT

Lot n°10 - MENUISERIES BOIS – AGENCEMENT à la société DEMATTEC sise ZA les hauts des Vignes 6 rue du Fromenteau 91940 Gometz-le-Châtel pour un montant de 518 311,72 € HT

Lot n°11 - DOUBLAGE – CLOISONS SÈCHES – PLAFONDS SUSPENDUS à la société LES PLATRES MODERNES C.JOBIN sise 44 rue de Metz 77260 Sammeron pour un montant de 641 007,82 € HT

Lot n°12 - REVÊTEMENTS DE SOLS à la société GROUPE VINET sise 5 Avenue de la loge Migne Auxmances 86060 Poitiers pour un montant de 289 754,10 € HT

Lot n°13 - PEINTURE – REVÊTEMENTS MURAUX à la société FELDIS LEIVAUX sise 400 Avenue de l'Europe 77240 Vert-Saint-Denis pour un montant de 122 012,61 € HT

Lot n°14 - APPAREILS ÉLÉVATEURS à la société LV2 ASCENSEURS sise 4 avenue des Marronniers 94380 Bonneuil-sur-Marne pour un montant de 112 770 € HT

2. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2019
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



Délibération n° 2019-516

ADOPTÉE par (65 VOIX)

65 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Monsieur Vincent HULIN, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20191218-lmc128438-DE-1-1

Date AR Préfecture :

23/12/19

- Affichée / Publiée le 24/12/2019

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.